

Offre de stage pâturage en milieu urbain et Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

L'organisme qui vous accueille

Grand Projet des Villes Rive Droite

Résidence Beausite bâtiment B0 – rue Marcel Paul – 33150 CENON
05 56 40 24 24 – contact@surlarivedroite.fr - www.surlarivedroite.fr

Le GPV Rive Droite est une agence publique d'ingénierie territoriale qui agit, depuis plus de 20 ans, aux côtés des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac pour l'amélioration du cadre de vie, le développement économique et la transition écologique, dans un souci permanent de justice sociale, en associant de multiples partenaires, financeurs et acteurs dans et hors territoire. www.surlarivedroite.fr

Le contexte

Le parc des Coteaux est un espace naturel métropolitain couvrant 240 hectares d'espaces publics, dont 115 hectares ont le statut d'espace naturel sensible (ENS). Ce patrimoine paysager regroupe une dizaine de parcs publics, situés sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux Métropole.

En 2017, un plan de gestion écologique intercommunal du parc est adopté. Il est le fruit d'une étude menée dans le cadre d'un dispositif coopératif intercommunal nommé le parcLAB – le laboratoire du parc des Coteaux. Espace de réflexion, de partage et d'échange, le parcLAB permet aux quatre communes d'agir ensemble et en cohérence sur le parc. Il rassemble un collectif d'élus, de responsables de service environnement et de jardiniers des villes et est animé par le GPV Rive Droite.

En 2019, dans le cadre du plan de gestion intercommunal, l'expérimentation d'un pâturage itinérant avec un troupeau d'une trentaine de têtes est initiée. L'objectif majeur de ce projet est de mettre en place une gestion écologique des espaces de prairies présents dans le parc des Coteaux. D'une surface totale de 30 ha, ces espaces portent un enjeu fort de préservation des espèces animales et végétales, en adéquation avec les usages quotidiens des parcs.

Au vu des évolutions réglementaires en matière du risque incendie, se pose actuellement la question de l'organisation de la gestion écologique et notamment du projet de pâturage itinérant. Pour cela une étude d'impact est nécessaire pour évaluer la pérennité du projet au regard des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).

Vos missions

En lien avec Natalia Gehin, cheffe de projet parc des Coteaux et Lou-Anne Dupont, bergère du parc des Coteaux, le/la stagiaire sera chargé(e) de :

- Accompagner la bergère dans la **conduite quotidienne du troupeau** : aide à la pose des filets, à la surveillance du troupeau, à la transhumance d'un parc à un autre.
- **Mener une étude de conciliation des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) avec le plan de gestion écologique et notamment avec le projet de pâturage itinérant** :
 - Cartographie des périmètres des OLD avec mise en perspective avec les enjeux écologiques
 - Enquêtes sociaux-techniques avec écologues, services de l'Etat etc
 - Orientations de gestion des OLD sur le parc des Coteaux et évaluation de la viabilité du pâturage itinérant

Compétences attendues

Autonomie, esprit d'initiative, sens de l'observation, capacité d'adaptation, qualités relationnelles, capacité d'écoute, capacité à travailler en équipe.

Bonne maîtrise du SIG (Qgis)

Une bonne condition physique est nécessaire pour ce poste.

Une expérience en conduite de troupeau serait un plus.

Conditions de réalisation de la mission de stage

Durée : 5 mois à temps plein – avril 2024 – septembre 2024

Maîtres de stage : Natalia Gehin, cheffe de projet parc des Coteaux & Lou-Anne Dupont, bergère du parc des Coteaux.

Lieu du stage : le(a) stagiaire se déplacera sur les villes-membres du parc des Coteaux : Carbon-Blanc, Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Il pourra être accueilli(e) dans les locaux du GPV à Cenon de façon occasionnelle.

Modalités : selon les besoins pour la gestion de troupeau, 2 demi-journées seront accordées pour le travail bureautique

Gratification : indemnité nette mensuelle selon minimum légal de gratification en vigueur en 2024

Autre : logement non mis à disposition / permis B recommandé

Candidatures

CV et lettre de motivation à adresser à Natalia Gehin et Lou-Anne Dupont par email (natalia.gehin@surlarivedroite.fr et lou-anne.dupont@surlarivedroite.fr) avant le **20 janvier 2024**.